



N°017 du 10 au 16 Août 2026 - Prix: 300 Fcfa

Agro-Pastoral NEWS

Bâtissons avec le Partenaire du monde rural

FILIÈRE COTON-ANACARDE-KARITÉ
Des transformateurs ivoiriens formés pour le marché américain



RENCONTRE À ABIDJAN

La Côte d'Ivoire parfait ses priorités agricoles à venir



APPUI AU DÉVELOPPEMENT RURAL
L'ANADER consolide sa proximité avec les populations



SYSTÈME NATIONAL DE TRAÇABILITÉ
Le Conseil du café-cacao sensibilise les producteurs



SYSTÈME NATIONAL DE TRAÇABILITÉ

Le Conseil du café-cacao sensibilise les producteurs

Lundi 3 août 2026, la délégation régionale du Conseil du Café-Cacao d'Agboville a lancé une tournée de sensibilisation des producteurs et des autres acteurs de la filière, avant l'entrée en vigueur, le 1er septembre prochain, du Système national de traçabilité (SNT).

Cette cérémonie de lancement, qui s'est tenue à l'approche de la campagne de commercialisation 2026-2027, a été présidée par le Préfet de région de l'Agnéby-Tiassa, Sihindou Coulibaly et a réuni autorités administratives, responsables de coopératives et producteurs. « Nous sommes réunis ce matin pour sensibiliser les producteurs sur ce système national de traçabilité. Le recensement a commencé en 2019, mais c'est le 1er septembre 2026 que le SNT va devenir obligatoire », a indiqué le délégué régional du Conseil du café-cacao, Olivier Kablan Gnani. À compter de cette date, a-t-il précisé, tous les producteurs seront payés exclusivement au moyen de la carte du producteur. « Tous les producteurs de café et de cacao de Côte d'Ivoire seront



payés exclusivement via la carte du producteur, afin d'éviter que certains acteurs soient lésés », a-t-il souligné, invitant ceux qui ne sont pas encore recensés ou n'ont pas retiré leur carte à le faire avant le 31 août. Selon M. Gnani, le SNT permettra de garantir l'origine du café et du cacao ivoiriens, de sécuriser les revenus des producteurs et de limiter les paiements en espèces. « Cela va aussi nous éviter le braquage des producteurs. Par le passé, ils

étaient payés en espèces et pouvaient se faire agresser. Désormais, l'argent ne sera plus liquide entre leurs mains », a-t-il expliqué. Il a ajouté que cette réforme prépare également la filière à l'application, dès le 1er janvier 2027, du règlement de l'Union européenne sur la déforestation (RDUE). « Nos clients européens veulent savoir où les produits sont cultivés. Le SNT va permettre de tracer le cacao et le café ivoiriens », a-t-il affirmé. À Agboville, plus

de 48 000 des quelque 55 000 cartes reçues ont déjà été distribuées, soit un taux supérieur à 85%. Le préfet Sihindou Coulibaly a appelé les producteurs à s'approprier cet outil. « Cette carte, c'est un sésame. C'est le mot de passe pour le bien-être du paysan. Elle vous permet de vendre en toute légalité, d'être payé au juste prix et de vous protéger », a-t-il déclaré, tout en exhortant les producteurs à préserver les forêts et à privilégier l'agroforesterie.

Mardi 4 août 2026, c'est au tour du département d'Adzopé d'accueillir cette mission destinée à rappeler à tous que le Système National de Traçabilité (SNT) entre effectivement en vigueur le 1er septembre 2026, avec l'utilisation de la carte du producteur qui devient obligatoire. Le délégué régional du Conseil du Café-Cacao a lancé un appel aux producteurs qui ne se sont pas encore fait recenser ou qui l'ont fait mais n'ont pas encore récupéré leurs cartes. Il les a invités à contacter les équipes du Conseil du Café-Cacao ou leurs coopératives afin de le faire, au risque de ne pas pouvoir vendre leur production à partir du 1er septembre 2026. À ce jour, la délégation régionale d'Agboville a enregistré un peu plus de 55 mille producteurs avec un taux de retrait de carte de plus de 87%. Après les départements d'Agboville et d'Adzopé, le Délégué Régional doivent se rendre dans les localités d'Akoupé et de Yakassé Attobrou. Des missions semblables sont organisées dans tous les départements de la zone de production par les douze autres responsables de délégations régionales du Conseil du Café-Cacao.

André SELFLOUR

FILIÈRE ANACARDE

Le Réseau d'autonomisation des femmes voit le jour

A Korhogo, dans le nord du pays, l'Assemblée générale constitutive et élective du Réseau d'autonomisation des Femmes dans la Filière Anacarde en Côte d'Ivoire (RAF Anacarde) a été organisée. Initié par l'OIA Anacarde, avec l'appui technique et financier du programme WECAP/GIZ, cette Assemblée générale constitutive s'est tenue le 25 juillet 2026 dans un hôtel de la ville. Elle a réuni 61 femmes représentant l'ensemble des régions productrices et des maillons de la chaîne de valeur (production, commercialisation, transformation). La cérémonie s'est déroulée en présence des autorités locales, représentées

par M. Salif Coulibaly, Adjoint au Maire de Korhogo, ainsi que du Directeur Exécutif de l'Organisation Interprofessionnelle Agricole de la filière Anacarde (OIA Anacarde), Dr Coulibaly Navigué Félicien, et du représentant du Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, M. Kouakou Jérôme Anicet. Ces interventions ont souligné l'inscription du RAF Anacarde dans la politique nationale d'autonomisation des femmes et l'importance stratégique du leadership féminin pour le développement de la filière. Les travaux constitutifs ont permis d'adopter le plan d'actions et l'organigramme du réseau, struc-



turé autour d'un Conseil d'Administration, d'un Bureau Exécutif,

d'un Conseil de Surveillance et de neuf commissions thématiques,

ainsi que de réviser les statuts régissant l'organisation. À l'issue du processus électif, Mme Koffi Clarisse a été élue par consensus Présidente du Conseil d'Administration et installée dans ses fonctions par le Directeur Exécutif de l'OIA Anacarde. A noter que le réseau d'autonomisation des Femmes dans la Filière Anacarde en Côte d'Ivoire (RAF Anacarde) a pour mandat de promouvoir l'autonomisation économique et sociale ainsi que le leadership des femmes intervenant dans la chaîne de valeur de l'anacarde en Côte d'Ivoire.

Deborah SANZAN



SOCIÉTÉ EDITRICE:
MOAHE COMMUNICATION
Tel.: +225 27 22 23 87 66
Cel.: +225 05 06 91 97 36
+225 07 07 87 98 43

moahcommunication@gmail.com

SIÈGE SOCIAL:
Abidjan Cocody Angré 7è Tranche
ilot M 1001 logements

GÉRANT & DIRECTEUR DE PUBLICATION :
Charles Lambert TRA BI
+225 07 07 87 98 43

RÉDACTEUR EN CHEF :
André SELFLOUR
+225 05 45 05 05 01

SERVICE COMMERCIAL :
+225 01 52 83 72 72
01 01 04 50 00

INFOGRAPHISTE :
Consty HENNEKA

RÉCÉPISSÉ DU PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE :
N° 013 du 10 avril 2026

DÉPÔT LÉGAL : En cours de constitution

TIRAGE : 5.000 exemplaires

IMPRESSION : SNPECI

DISTRIBUTION : EDIPRESSE

PRODUCTIONS ANIMALES ET HALIEUTIQUES

Nouvelles perspectives ivoiriennes pour une gestion plus efficace des projets

La cérémonie de clôture de la troisième session des comités techniques des projets du ministère des Ressources animales et halieutiques s'est tenue le mercredi 5 août 2026 à l'hôtel Palm Club de Cocody. À cette occasion, le Ministre des Ressources animales et halieutiques, Sidi Tiémoko Touré, a réaffirmé son engagement à assurer un suivi rigoureux des recommandations issues des trois jours de travaux.



Après trois jours d'échanges consacrés à l'évaluation des projets structurants du secteur, les participants ont formulé plusieurs recommandations visant à améliorer la coordination, le suivi et l'efficacité des actions engagées en faveur du développement de l'élevage, de la pêche et de l'aquaculture. La cérémonie de clôture a réuni les responsables du ministère, les membres des comités techniques, les coordonnateurs de projets, les partenaires techniques et financiers, ainsi que les organisations professionnelles. Présentant le rapport général des travaux, M. Monney Monney Jean Ernest, Directeur de la formation, de la vulgarisation et de la valorisation des produits, a fait le point sur les principales conclusions de cette session. Il a expliqué que les travaux ont porté sur l'état d'avancement des projets structurants mis en œuvre depuis 2023, l'évaluation des acquis, les perspectives jusqu'en 2026, ainsi que les difficultés rencontrées dans leur exécution. Selon lui, ces projets s'inscrivent dans la politique de transformation et de modernisa-

tion du secteur des ressources animales et halieutiques engagée par le ministère. Ils ambitionnent notamment de contribuer à la sécurité alimentaire, la création d'emplois et à la réduction de la pauvreté. Durant les trois journées de travaux, les participants ont examiné plusieurs domaines prioritaires. Les productions animales ont constitué le premier axe de réflexion avec les filières bovine, ovine, caprine, porcine, avicole, pastorale et l'alimentation animale. Les échanges se sont ensuite poursuivis autour de l'élevage, de la pêche, de l'aquaculture, puis de la santé publique vétérinaire et de la santé animale. La session a enregistré une forte participation des structures concernées, notamment les directions centrales du ministère, les unités de gestion des projets, les partenaires techniques et financiers tels que la FAO, le CNRA et l'ANADER, ainsi que les organisations professionnelles des filières bétail-viande, avicole, halieutique et aquacole. Au terme

des travaux, plusieurs acquis ont été relevés. Il s'agit notamment du renforcement des capacités des acteurs à travers des formations, de l'accompagnement des organisations professionnelles, de la réalisation d'infrastructures, de l'acquisition d'équipements techniques et de la conduite d'études destinées à améliorer la planification des interventions.

De fortes recommandations

Les participants ont également relevé une progression du niveau d'exécution des projets, même si des difficultés demeurent. Parmi les contraintes identifiées figurent l'insuffisance de synergie entre certains projets, les limites des mécanismes de suivi-évaluation, le déficit de communication entre les structures impliquées et la faible visibilité des réalisations auprès des bénéficiaires. Pour améliorer la performance globale des projets, plusieurs recommandations ont été formulées. Elles portent notamment sur le renfor-

cement de la coordination entre les projets et les directions centrales du ministère, l'amélioration de la collaboration avec les structures de recherche et de développement, la mise en place d'un mécanisme national de coordination des initiatives du secteur, ainsi que le renforcement de la communication institutionnelle. Les participants ont également insisté sur la nécessité d'impliquer davantage les collectivités territoriales et les organisations professionnelles dans la conception, la mise en œuvre et le suivi des projets. Ils ont par ailleurs recommandé une meilleure mutualisation des ressources et la création d'un dispositif national de surveillance et de gestion des productions animales et halieutiques. Clôurant les travaux, le ministre des Ressources animales et halieutiques, Sidi Tiémoko Touré, a salué l'engagement des participants malgré les reports successifs de la session. Il a rappelé que l'objectif principal des projets reste

leur capacité à répondre aux besoins réels des producteurs, des pêcheurs, des éleveurs, des transformateurs et de l'ensemble des acteurs des filières. « Au-delà des chiffres, des rapports et des indicateurs, le véritable enjeu est de s'assurer que chacun de nos projets apporte des réponses concrètes aux attentes des producteurs, des pêcheurs, des éleveurs, des transformateurs et de l'ensemble des acteurs de nos filières », a déclaré le Ministre. Sidi Tiémoko Touré a insisté sur la nécessité de transformer les recommandations issues de l'atelier en actions concrètes. « Je voudrais prendre devant vous un engagement clair qui sera de veiller personnellement à ce que les recommandations fassent l'objet d'un suivi régulier », a-t-il affirmé. Il a instruit les coordonnateurs des projets, les services du ministère et les structures concernées à intégrer ces recommandations dans leurs plans d'actions, avec des échéances précises et des mécanismes permettant d'évaluer leur mise en œuvre. Rappelant que le développement des ressources animales et halieutiques figure parmi les priorités du Gouvernement, le ministre a appelé à une mobilisation collective afin de faire de ces projets des instruments majeurs de développement économique, de création d'emplois, de sécurité alimentaire et d'amélioration des conditions de vie des populations. À l'issue de son intervention, Sidi Tiémoko Touré a officiellement déclaré clos les travaux de la troisième session des comités techniques des projets du ministère des Ressources animales et halieutiques.

Par Amy SANGARE

FILIÈRE COTON-ANACARDE-KARITÉ

Plusieurs ateliers régionaux prévus par le CCAK les jours à venir

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'Identification des Exploitants et Exploitations d'Anacarde (IEEA), le conseil coton anacarde karité organise des ateliers régionaux d'information à l'attention des autorités administratives suivis d'activités de sensibilisation de masse au profit des producteurs d'anacarde. Lancé en janvier 2025 par le Vice-Président de la République, le projet IEEA vise à disposer d'une base de données nationale exhaustive des producteurs



d'anacarde et de leurs exploitations, pour une meilleure traçabilité et un suivi renforcé de la production. Après une phase pilote concluante dans le TCHOLIGO, la phase d'extension concerne les régions du PORO, de la BAGOUÉ et du GONTOUGO. Les activités prévues dans les régions se dérouleront comme suit : 11 août 2026 à la salle de réunion de la préfecture de KORHOGO ; 12 août 2026, activité de sensibilisation de masse des producteurs sur un

espace public de la ville de KORHOGO ; 13 août 2026 à la salle de réunion de la préfecture de BOUNDIALI ; 14 août 2026, activité de sensibilisation de masse des producteurs sur un espace public de la ville de BOUNDIALI ; 18 août 2026 à la salle de réunion de la préfecture de BONDOUNKOU ; 19 août 2026, activité de sensibilisation de masse des producteurs sur un espace public de la ville de BONDOUNKOU.

Source : Sercom

RENCONTRE À ABIDJAN

La Côte d'Ivoire parfait ses priorités agricoles à venir

Dans le cadre de la révision de la politique régionale agricole de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (ECO-WAP), la Côte d'Ivoire affine ses priorités agricoles pour l'horizon 2035.

La Côte d'Ivoire entend revoir ses préférences agricoles pour la prochaine décennie. En effet, les acteurs du secteur se sont réunis à Abidjan, les 3 et 4 août 2026, pour examiner les résultats de l'évaluation de la politique agricole régionale de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), en vue de préparer les orientations nationales à l'horizon 2035. Selon le Ministère de l'Agriculture, du Développement rural et des Productions vivrières (MINADERPV), l'atelier national a porté sur l'évaluation globale de l'ECOWAP pour la période 2015-2025 et sur les perspectives à retenir pour la prochaine phase. Les travaux ont été ouverts par le Directeur Général de la Planification, des Statistiques et des Projets (DGPSP), Dibi Korkora Alexandre, représentant le Ministre Bruno Koné. Pendant deux jours, les parties prenantes ont été invitées à examiner les priorités susceptibles



d'accompagner la transformation des systèmes agroalimentaires ivoiriens à l'horizon 2035. L'exercice a débouché sur des recommandations destinées à alimenter l'élaboration de la prochaine génération du Programme national d'investissement agricole (PNIA). Pour la Côte d'Ivoire, cette réflexion nationale s'inscrit dans un chantier plus large de renouvellement de la politique agricole régionale. L'enjeu est d'assurer une meilleure cohérence entre les futures orientations nationales et les ambitions portées au niveau de la CEDEAO en matière d'agriculture et de systèmes alimentaires. Le MINADERPV indique que cette démarche vise

notamment à contribuer à la construction d'une politique agricole régionale « plus résiliente, inclusive et durable ». Les choix qui découleront du processus devront ainsi orienter les interventions publiques et les investissements agricoles de la prochaine décennie. Au-delà de l'évaluation du cycle 2015-2025, les travaux d'Abidjan ouvrent donc une nouvelle séquence pour la politique agricole ivoirienne. Les recommandations formulées devront servir de base à la définition des prochaines priorités d'investissement et à l'adaptation des systèmes agroalimentaires aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux à l'horizon

2035. En tenant cet atelier, la Côte d'Ivoire réaffirme son engagement à contribuer à la construction d'une politique agricole régionale plus résiliente, in-

clusive et durable, en cohérence avec les ambitions de la CEDEAO.

Par André SELFOUR

FORMATION AGRICOLE

L'INFPA et l'Université de Daloa signent un partenariat

L'Institut National de Formation Professionnelle Agricole (INFPA) et l'Université Jean Lorougnon Guédé (UJLoG) de Daloa ont signé, ce jeudi 6 août, à Attoban, la convention « ACE Innovate », un partenariat stratégique inscrit dans la dynamique des Centres d'Excellence Africains (ACE/CEA), soutenus par la Banque mondiale et l'Agence Française de Développement (AFD).

La signature a été portée par le Directeur Général de l'INFPA, Dr. Ayenan Marc-Olivier, et la Présidente de l'UJLoG, Professeure Adohi Krou Viviane.

Le Directeur Général a inscrit cette convention dans la vision du Ministre de l'Agriculture, du Développement Rural et des Productions Vivrières, M. Bruno Nabagné Kone, pour une agriculture compétitive et durable. « *Le développement ne peut pas aller sans la recherche* », a-t-il déclaré. La Présidente de l'UJLoG a pour sa part souligné la volonté commune de traduire ce partenariat en résultats concrets pour les apprenants : « *Ce n'est pas une convention qui va dormir dans un tiroir.* » L'accord vise à relier recherche scientifique, formation professionnelle et besoins du monde agricole, pour accélérer le transfert des innovations vers les producteurs et les territoires.

Source : Sercom



FILIÈRE COTON-ANACARDE-KARITÉ

Des transformateurs ivoiriens formés aux exigences du marché américain

En Côte d'Ivoire, les acteurs de la transformation de la noix de cajou s'orientent vers la conformité aux normes américaines pour mieux s'imposer sur les marchés internationaux.

C'est dans cette optique que le Conseil Coton Anacarde Karité a initié une formation à l'intention des transformateurs de la noix de cajou. C'était au Centre d'innovations et des technologies de l'anacarde (CITA) à Yamoussoukro. Selon le formateur américain, Joseph Bou Samra, consultant en management, l'objectif est de préparer les participants au rôle de PCQI (Preventive Controls Qualified Individual), c'est-à-dire des personnes



qualifiées pour assurer les contrôles préventifs, conformément aux exigences de la réglementation FSMA. Cette réglementation exige que chaque entreprise qui exporte vers les États-Unis ou qui produit sur le territoire américain dispose

d'au moins un individu qualifié en tant que PCQI. « *À l'issue de cette formation, nous souhaitons que tous les participants, qui représentent en grande majorité les industries de transformation de l'arachide et de la noix de cajou en Côte*

d'Ivoire, soient capables d'élaborer un plan de sécurité sanitaire des aliments conforme aux exigences de la FSMA », a-t-il souligné. Directeur de la Transformation au Conseil du Coton et de l'Anacarde, Daouda Sangaré a expliqué que la formation permet aux acteurs de maîtriser l'ensemble des mesures préventives à mettre en place pour éliminer tous les risques biologiques, chimiques et physiques susceptibles de constituer un danger pour le consommateur. « *Nous avons la chance de bénéficier d'un formateur chevronné, venu des États-Unis, qui conduit cette formation au profit de nos acteurs* », a-t-il fait savoir. Et de souligner : « *Nous projetons de transformer 750 000 tonnes cette année. Il est donc tout à fait indiqué de former les acteurs de la transformation afin qu'ils*

puissent accéder aux marchés premium, notamment aux marchés porteurs comme le marché américain ». Vingt-neuf structures réparties en deux vagues participent à cette formation. La première vague a été formée du jeudi 23 au samedi 25 juillet 2026. La deuxième vague a enchaîné la semaine qui a suivi. « *Nous enregistrons une forte participation des unités locales, avec 19 unités représentées sur les 39 que compte le pays* », s'est réjoui le Directeur de la Transformation. « *Nous sommes passés de 100 000 tonnes en 2020 à environ 660 000 tonnes en 2025, pour un taux de transformation de 43 %* », a-t-il fait savoir. Pour Daouda Sangaré la transformation de la noix de cajou en Côte d'Ivoire progresse bien.

MYNA

APPUI AU DÉVELOPPEMENT RURAL

L'ANADER renforce sa proximité avec les populations

La direction régionale Est de l'Agence nationale d'appui au développement rural (ANADER) d'Abengourou a marqué sa participation à la célébration du 66e anniversaire de l'indépendance de la Côte d'Ivoire, vendredi 7 août 2026 à Abengourou.

En faisant défiler ses agents en cette célébration des 66 ans de l'indépendance de la Côte d'Ivoire, l'Agence nationale d'appui au développement rural (ANADER) a pour objectif de renforcer sa proximité avec les populations de cette région et de mieux faire connaître ses missions. La Directrice régionale Est de l'ANADER à Abengourou, Mme Traoré Habibata, a indiqué que cette participation s'inscrit dans la volonté du gouvernement, sous la conduite du président de la République, Alassane Ouattara, de rapprocher davantage l'administration des citoyens, dans un contexte où la communication constitue un levier important de développement, de gouvernance et de



cohésion sociale.

Selon elle la participation de la direction régionale Est de l'ANADER à cette célébration traduit ainsi sa volonté de renforcer le dialogue avec les populations et de mieux valoriser les actions menées en faveur du développement rural et de l'amélioration des conditions de vie des producteurs. « Notre engagement a toujours été d'œuvrer pour le développement du pays et l'ANADER ne saurait se mettre en marge de cette célébration. Nous avons donc fait

défiler nos agents pour marquer cet événement et réaffirmer notre engagement aux côtés des populations », a-t-elle expliqué. Mme Traoré a rappelé que l'une des principales missions de l'ANADER est d'améliorer les conditions de vie des producteurs à travers la mise en œuvre de projets innovants dans plusieurs domaines. « Nous avons plusieurs projets sur la sécurité alimentaire, le développement communautaire, le développement rural et la santé communautaire », a-t-

elle indiqué, précisant que l'objectif est de faire davantage connaître ces actions aux populations. « Notre priorité, c'est de montrer à toute la communauté ce que l'ANADER peut faire pour améliorer leurs conditions de vie », a indiqué la Directrice régionale Est de l'ANADER à Abengourou. Pour le reste, Mme Traoré Habibata a exprimé sa reconnaissance au Préfet de région, ainsi qu'aux autorités politiques et coutumières de la localité pour l'organisation de cette célébration du

66e anniversaire de l'indépendance, qu'elle a présentée comme un moment privilégié pour réaffirmer les valeurs d'unité, de paix et de solidarité qui fondent la nation ivoirienne.

Amy SANGARE

PROMOTION DE RIZ LOCAL

La Côte d'Ivoire signe une convention avec le Japon

Bernard Kini Comoé, Ministre Délégué auprès du Ministre de l'Agriculture, du Développement Rural et des Productions Vivrières, chargé des Productions Vivrières, a signé au nom du Ministre Bruno Nabagné Koné, une convention de financement du Projet de Promotion du Riz Local par des Chaînes d'Approvisionnement Durables (PRORIL-CAD), avec l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA). Ladite convention fait suite à celle relative au Projet de Promotion du Riz Local Phase 2 (PRORIL2), mis en œuvre de 2021 à 2025 et qui a permis des avancées significatives : financement optimal des acteurs, services de mécanisation durables, accès à des semences de qualité, amélioration du traitement post-récolte et renforcement des chaînes d'approvisionnement. Pour la période 2027-2030, le PRORIL-CAD, conclu avec la JICA, ambitionne d'assurer un approvisionnement régulier en riz blanchi de haute qualité, à travers des chaînes d'approvisionnement plus efficaces et durables. Sa mise en œuvre sera assurée par l'ADERIZ et c'est un nouveau pas vers l'autosuffisance en riz et la souveraineté alimentaire de la Côte d'Ivoire.

A/S.



COMMERCIALISATION 2026-2027

Le conseil du café-cacao va lancer la sensibilisation dans le Nawa

Le Conseil du Café-Cacao lancera dans les prochaines semaines une campagne de sensibilisation des producteurs, acheteurs et sociétés coopératives de la région de la Nawa en prélude à la campagne principale de commercialisation 2026-2027, a annoncé son délégué régional, Doumbia Siaka, dans un communiqué transmis à l'AIP, jeudi 6 août 2026.

Cette campagne précédera l'entrée en vigueur, le 1er septembre 2026, des nouvelles dispositions régissant la commercialisation intérieure du cacao, notamment l'utilisation du Système national de traçabilité (SNT), de la carte du producteur et des terminaux de paiement électronique (TPE). Selon le communiqué, les actions de proximité visent à informer les acteurs de la filière sur le fonctionnement de ces outils et à faciliter leur appropriation avant l'ouverture de la campagne. « Nous allons intensifier



la sensibilisation auprès des producteurs et de l'ensemble des acteurs afin que chacun puisse comprendre les nouvelles dispositions et se préparer à la campagne 2026-2027», a déclaré Doumbia Siaka. Le système national de traçabilité a pour objectif d'assurer le suivi des flux physiques et financiers du cacao, depuis les magasins d'achat jusqu'aux ports d'exportation, dans le cadre de la modernisation de la gouvernance de la filière. Le délégué régional

a indiqué que les producteurs ne disposant pas encore de leur carte bénéficieront d'un accompagnement du conseil du café-cacao. « Aucun producteur de bonne foi ne sera laissé au bord du chemin », a-t-il assuré. Selon le dossier de presse, plus de 1,1 million de producteurs ont été identifiés et enregistrés à l'échelle nationale. Près de 900 000 cartes de producteurs ont été produites et distribuées et plus de 10 000 terminaux de paiement électronique ont été

déployés auprès des acheteurs agréés et des sociétés coopératives. La généralisation du système national de traçabilité au cours de la campagne 2026-2027 s'inscrit également dans la mise en conformité de la filière avec les exigences du Règlement européen contre la déforestation (RDUE), qui imposera à partir de 2027 la traçabilité géographique du cacao exporté vers l'Union européenne.

Source : AIP

AGRICULTURE ET DÉVELOPPEMENT

La Banque mondiale voit dans l'IA un nouveau levier de productivité

L'intelligence artificielle pourrait offrir aux économies en développement un moyen d'accélérer leur croissance et d'améliorer des services essentiels, notamment dans l'agriculture. Mais pour en tirer pleinement parti, ces pays devront d'abord renforcer l'accès à l'électricité, à Internet, aux compétences numériques et aux données locales.

L'intelligence artificielle pourrait offrir aux économies en développement un moyen d'accélérer leur croissance et d'améliorer des services essentiels, notamment dans l'agriculture. Mais pour en tirer pleinement parti, ces pays devront d'abord renforcer l'accès à l'électricité, à Internet, aux compétences numériques et aux données locales. C'est l'un des principaux enseignements du Rapport sur le développement dans le monde 2026, intitulé La promesse de l'intelligence artificielle, publié le 4 août 2026 par le Groupe de la Banque mondiale. L'institution estime que l'IA pourrait permettre aux pays en développement d'accomplir en une décennie des progrès qui auraient autrement nécessité beaucoup plus de temps. Pour la Banque mondiale, ces économies n'ont pas nécessairement besoin de développer de grands modèles

d'intelligence artificielle ou de construire d'immenses centres de données. L'enjeu consiste plutôt à adopter des solutions existantes, moins coûteuses, puis à les adapter aux réalités locales. Dans l'agriculture, ces technologies pourraient notamment renforcer les services de vulgarisation et aider les producteurs à prendre de meilleures décisions. Cette orientation présente un intérêt particulier pour les pays où le nombre de techniciens et de professionnels qualifiés reste limité. La Banque mondiale souligne que l'IA peut permettre d'étendre à davantage de personnes des services qui demeurent coûteux ou difficilement accessibles, de l'accompagnement agricole à la santé, en passant par l'éducation et la justice. Elle peut également améliorer l'analyse de données, les prévisions et la capacité des administrations et des entreprises à fournir leurs services à plus grande échelle. L'impact attendu sur le marché du travail apparaît différent de celui observé dans les économies avancées. Selon le rapport, 4,5 % des emplois dans les pays à revenu faible et intermédiaire sont exposés au risque d'automatisation par l'IA générative, contre 14,2 % dans les pays à revenu élevé. À l'inverse, 16,2 % des emplois des économies en développement pourraient connaître des gains importants de productivité grâce



à cette technologie, un niveau proche des 18,7 % estimés dans les pays riches. La Banque mondiale considère donc que, dans les pays en développement, le potentiel immédiat de l'IA réside davantage dans l'amélioration des capacités des travailleurs que dans leur remplacement. Pour les exploitations agricoles, les entreprises agroalimentaires et les services d'appui au monde rural, cette approche pourrait ouvrir des possibilités dans l'exploitation des données et l'aide à la décision, à condition que les outils soient accessibles et adaptés aux besoins locaux.

Une approche progressive fondée sur trois étapes : adopter, adapter puis avancer

L'Afrique subsaharienne part toutefois avec un handicap important. D'après le rapport, près

d'un tiers des écoles rurales de la région ne disposent toujours pas d'une alimentation électrique stable et plus des deux tiers n'ont pas accès à une connexion Internet fiable. Ces déficits illustrent l'ampleur des infrastructures à mettre en place avant que les outils numériques et l'intelligence artificielle puissent être largement utilisés dans les territoires ruraux. Pour réduire ce fossé, le Groupe de la Banque mondiale rappelle son engagement dans l'initiative Mission 300, qui vise à fournir un accès à l'électricité à 300 millions de personnes en Afrique subsaharienne d'ici 2030. L'accès aux capacités de calcul, la disponibilité de données locales et le développement des compétences figurent également parmi les conditions identifiées pour favoriser une adoption plus inclusive de l'IA. L'institution recommande une approche progressive fondée

sur trois étapes : adopter, adapter puis avancer. Les pays sont d'abord invités à utiliser les technologies déjà disponibles, avant de les adapter à leurs langues et à leurs réalités économiques, puis de développer progressivement des capacités plus avancées. Cette stratégie doit notamment éviter des investissements coûteux dans des infrastructures technologiques qui ne correspondent pas encore aux besoins ou aux capacités nationales. Néanmoins, une alerte est lancée sur les risques d'une adoption mal maîtrisée. Sans politiques appropriées, l'IA pourrait accentuer les inégalités, renforcer la concentration du marché entre quelques entreprises technologiques et créer de nouveaux problèmes liés à la sécurité, aux droits et à la protection des données.

Pour les économies africaines encore fortement agricoles, le défi sera donc moins de suivre la course mondiale aux modèles d'IA les plus puissants que de rendre les technologies existantes réellement utiles aux producteurs, aux PME et aux services publics. Dans le secteur agricole, leur valeur se mesurera surtout à leur capacité à améliorer concrètement l'accès au conseil, à l'information et à la prise de décision, sans laisser les exploitations rurales à l'écart de la transition numérique.

Source : Agrodev

FILIÈRE CACAOYÈRE

Le Conseil du Café-Cacao clôt le rachat des 100 000 tonnes

Le Conseil du Café-Cacao a annoncé l'achèvement du programme de rachat de 100 000 tonnes de cacao mis en œuvre sur instruction du gouvernement pour soutenir la commercialisation de la production. L'Institution a précisé qu'il n'a jamais été prévu d'acheter l'ensemble des stocks disponibles. Dans un communiqué rendu public, mercredi 5 août 2026, le Conseil Café-Cacao a indiqué que des informations relayées récemment dans certains médias font état d'un engagement du conseil du café-cacao à ac-



quérir le reliquat des stocks de cacao au prix de 2 800 FCFA le kilogramme. Le conseil du café-cacao a rappelé que cette opération a été décidée par le gouvernement à la suite de la baisse de plus de 70 % des cours mondiaux du cacao et de l'accumulation de stocks dans les zones de production. Selon le communiqué, une enveloppe de 280 milliards de FCFA a été mise à la disposition du conseil du café-cacao pour financer le rachat de 100 000 tonnes de cacao en vue de fluidifier la commercialisation. L'institution

précise que ce programme a été exécuté en collaboration avec l'Organisation interprofessionnelle agricole (OIA) café-cacao, sur la base de critères définis, et qu'il est désormais achevé. Le conseil du café-cacao souligne, par ailleurs, qu'il n'a jamais été question de racheter la totalité de la production nationale, mais uniquement un volume de 100 000 tonnes de cacao identifiées, inventoriées et disponibles dans des magasins reconnus.

Aristide KOFFI

PRODUCTION AGRICOLE

Le Sénégal mise sur les technologies nucléaires pour renforcer sa souveraineté alimentaire

Le Sénégal entend exploiter le potentiel des technologies nucléaires afin d'améliorer les performances de son agriculture et de relever les défis liés à la sécurité alimentaire.

Cette ambition a été au cœur d'une rencontre régionale sur les sciences nucléaires appliquées à l'agriculture, organisée du 3 au 7 août 2026 à Dakar, a rapporté seneweb. L'événement est porté par le Laboratoire de biotechnologies végétales du professeur Diaga Diouf de l'Université Cheikh Anta Diop (UCAD), en partenariat avec l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). Il s'inscrit dans le cadre de l'initiative Atoms4Food, lancée en 2023 par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'AIEA. Il rassemble des responsables d'universités, des directeurs de centres nationaux de recherche agricole, des doyens de facultés ainsi que des experts issus de 34 pays africains. L'objectif est de promouvoir l'intégration des sciences et des technologies nucléaires dans les systèmes agricoles africains, notamment à travers l'adaptation des formations



universitaires aux besoins du secteur. « Nous devons intégrer les technologies nucléaires dans nos programmes d'enseignement. Elles peuvent être utilisées dans l'amélioration des plantes, la santé des sols, mais également dans le domaine de l'aquaculture », a expliqué le Pr Diaga Diouf. Selon lui, les applications de ces technologies sont nombreuses. Elles permettent notamment de développer de nouvelles variétés végétales plus résistantes aux maladies et à la sécheresse, d'optimiser la gestion

de l'eau et des sols, de lutter contre les insectes ravageurs, d'améliorer la santé animale, de renforcer la sécurité sanitaire des aliments et de réduire les pertes post-récolte. Ces dernières constituent un défi majeur pour le Sénégal. Chaque année, d'importantes quantités d'oignons, de pommes de terre, de mangues, d'oranges ou encore de produits halieutiques sont perdues faute de solutions de conservation adaptées. Cette situation affecte les revenus des producteurs et contribue à une forte volatilité des prix sur les

marchés. Pour Abdou Salam Ndiath, chef de section à la Division Afrique du Département de la coopération technique de l'AIEA, les techniques d'irradiation représentent une solution efficace. « Elles permettent de stériliser les aliments en éliminant les germes, ce qui prolonge leur durée de conservation », a-t-il indiqué, soulignant leur intérêt pour limiter le gaspillage alimentaire. Représentant le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, le Pr Hamidou Dathe a insisté sur la

nécessité d'une meilleure coordination entre les universités, les centres de recherche et les institutions publiques afin de favoriser l'adoption de ces innovations. Selon lui, les technologies nucléaires ont déjà démontré leur efficacité dans la création de variétés à haut rendement, capables de mieux résister aux déficits pluviométriques, tout en améliorant la fertilité des sols et l'utilisation des engrais. Il a toutefois estimé que ces avancées ne produiront des résultats durables que si les établissements d'enseignement supérieur et les systèmes nationaux de recherche agricole travaillent en étroite collaboration pour former les futurs spécialistes du secteur. Le Sénégal dispose déjà de plusieurs acquis dans ce domaine, notamment grâce à ses institutions de recherche et à l'introduction de formations universitaires spécialisées, telles qu'un master en nutrition humaine et techniques nucléaires ainsi que des modules consacrés à l'hydrologie isotopique et à la mutagenèse. Les autorités souhaitent désormais renforcer cette dynamique afin de faire des technologies nucléaires un levier d'innovation au service de la souveraineté alimentaire et du développement durable de l'agriculture sénégalaise.

Sandrine KOUADJO

SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Le Burkina Faso lance une nouvelle offensive agropastorale sur la période 2026-2028

Le Burkina Faso poursuit sa dynamique vers la souveraineté alimentaire avec l'adoption de « L'Offensive agropastorale, hydraulique et halieutique 2026-2028 ». Adoptée le 30 juillet 2026, cette nouvelle stratégie vise à consolider les acquis enregistrés lors de la précédente offensive 2023-2025.

Elle ambitionne d'accélérer la transformation structurelle de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et de la gestion de l'eau. L'objectif de cette nouvelle phase est de produire davantage, de renforcer la transformation locale, de créer des emplois et d'améliorer la résilience des populations face aux défis alimentaires et économiques. Elle s'inscrit également dans la vision des autorités burkinabè de faire du secteur agro-sylvo-pastoral un moteur de développement et un pilier de l'indépendance économique du pays. Africainset diasporas

Des résultats jugés historiques lors de la première offensive

« L'Offensive agropastorale et halieutique 2023-2025 » a permis d'enregistrer des performances importantes dans plusieurs filières stratégiques. Selon les données communiquées, le Burkina Faso a produit plus de 1 000 000 tonnes de riz paddy, près de 2 700 000 tonnes de maïs, plus de 18 000 000 de volailles et environ 58 500 tonnes de poissons. Dans le domaine de l'élevage, des actions d'amélioration génétique du cheptel ont également été engagées. Au total, environ 16 000 vaches ont été inséminées et 710 vaches gestantes issues de races performantes ont été mises à la disposition des producteurs afin d'améliorer durablement les performances de l'élevage national. Ces résultats constituent, selon les initiateurs du programme, une base pour poursuivre les efforts en faveur d'une production nationale ca-

pable de répondre davantage aux besoins des populations.

Réduire les importations et renforcer la production locale

À travers l'Offensive agropastorale, hydraulique et halieutique 2026-2028, le gouvernement entend franchir une nouvelle étape en matière de sécurité alimentaire. Le programme vise notamment à couvrir les besoins nationaux en riz, maïs et viande de poulet. Il prévoit également de réduire la dépendance extérieure dans plusieurs produits, notamment la pomme de terre, la pâte de manioc et ses dérivés, la banane plantain, les œufs à couvrir, les poussins, le lait et les produits laitiers. Dans la filière bovine, l'objectif affiché est d'assurer un approvisionnement régulier des abattoirs à hauteur de 300 000 têtes de bovins par an, afin de renforcer les capacités d'exportation de viande du Burkina Faso. Africainset diasporas



L'eau au cœur de la stratégie de production

Au-delà des productions agricoles et animales, cette offensive accorde une place importante à la maîtrise de l'eau. Le programme prévoit d'améliorer la disponibilité des ressources hydriques nécessaires aux activités productives, tout en renforçant l'accès à l'eau potable et l'amélioration du cadre de vie dans les zones urbaines et périurbaines. Cette approche a pour but de créer un environne-

ment plus favorable au développement des exploitations agricoles, à la promotion de l'irrigation et au renforcement des capacités des producteurs. Avec cette nouvelle offensive couvrant la période 2026-2028, le Burkina Faso entend ainsi consolider son modèle de production nationale, stimuler la transformation locale des ressources et faire du secteur agro-pastoral un levier majeur de souveraineté et de croissance durable.

Source : Sercom

IDENTIFICATION DES EXPLOITANTS ET EXPLOITATIONS D'ANACARDE



Je suis
un producteur

Yêrê

Fais comme moi, fais toi
recensser

Pour un développement durable des filières coton anacarde et karité

Siège : Immeuble Caistab-Plateau 15ème étage - Téléphone : +225 27 20 20 70 30 +225 27 22 52 75 80
E-mail : secrétariat_dg@conseilcotonanacarde.ci - Site web : conseilcotonanacarde.ci